

Nombre total d'actions et de droits de vote conformément à l'article 3 (4) b) de la loi du 24 mai 2011 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires aux assemblées générales des sociétés cotées

Capital social:	EUR 30.967.175,40
Valeur nominale d'une action:	EUR 124,25
<i>Valeur nominale d'une coupure de cinquième d'action:</i>	<i>EUR 24,85</i>
Nombre total d'actions:	249.232,8
Nombre total d'actions ordinaires de type A:	200.000
Nombre total d'actions privilégiées de type B, jouissant d'une participation spéciale aux bénéfices, dont <i>14.461,8 actions</i> peuvent être divisées en coupures de cinquièmes d'actions	49.232,8
Nombre total de droits de vote attachés aux actions*:	249.232
Nombre total de droits de vote attachés aux actions de type A:	200.000
Nombre total de droits de vote attachés aux actions de type B, dont <i>14.461,8 actions</i> peuvent être divisées en coupures de cinquièmes d'actions:	49.232
Nombre d'actions propres détenues par l'émetteur:	
Actions entières de type B:	2.815
<i>Coupures de cinquièmes d'actions:</i>	<i>5.543</i>
Nombre de droits de vote exerçables**:	245.308

* Conformément à l'article 4 des statuts, les coupures de cinquièmes d'actions confèrent les mêmes droits que l'action, si elles sont réunies en nombre suffisant.

**Le nombre de droits de vote exerçables est obtenu en soustrayant du nombre total de droits de vote le nombre d'actions propres détenues par l'émetteur. Conformément à l'article 4 des statuts, les coupures de cinquièmes d'actions confèrent les mêmes droits que l'action, si elles sont réunies en nombre suffisant.

Luxembourg, le 11 avril 2017